Besançon : une adolescente bosniaque tondue par sa famille parce qu'elle fréquente un Serbe chrétien (MAJ : 5 membres de la famille ont été expulsés vers Sarajevo)

24/10/2020 à 16h25



24/10/2020

> *À Besançon, une jeune fille avait été tondue et frappée parce qu'elle fréquentait un Serbe chrétien.*
> *Cinq membres de sa famille ont été expulsés vers Sarajevo.*
>
> *C'est une bonne chose.*
> *Maintenant, il est urgent d'expulser les 4 111 étrangers fichés pour radicalisation ! pic.twitter.com/iDOEaMpddp*
>
> *— Tancrède (@Tancrede_Crptrs) October 24, 2020*

Comme nous nous étions engagés avec @MarleneSchiappa, la

> *famille qui s'en est pris lâchement à leur fille et nièce en la frappant et allant jusqu'à la tondre de force parce qu'elle était amoureuse d'un homme d'une autre confession, a été expulsée ce matin. pic.twitter.com/KXKLpnpvKb*
>
> *— Gérald DARMANIN (@GDarmanin) October 24, 2020*

[…]

1 an de prison dont 4 mois avec sursis

Le procureur de la République Etienne Manteaux a dénoncé l'attitude des parents et de l'oncle et la tante de la jeune fille. Il a requis un an de prison pour les quatre adultes et une interdiction définitive de territoire national pour les parents de l'adolescente.

Les avocats des parents et de l'oncle et la tante de la victime défendaient une toute autre version que celle rapportée par l'adolescente. Ils n'ont pas convaincu le juge. L'avocate des parents Me Bresson, nous a expliqué en amont du procès : *"Cette histoire est complexe. Les parents de la victime reconnaissent les faits, par contre ils nient les violences habituelles qui leur sont repprochées. Ils contestent également les raisons religieuses. Ils n'arrivent pas à expliquer le fait de l'avoir tondue. Peut-être qu'une expertise psychiatrique aurait été opportune dans ce dossier, mais malheureusement cela n'a pas été le choix du parquet."* Le statut de réfugiés des parents de la jeune femme leur a été refusé. Ils étaient en attente de retourner en Bosnie-Herzégovine, lorsque la situation sanitaire le permettra.

"Les propos de l'enfant ont dépassé la réalité. Assurément

elle a été tondue. Celui qui a tondu s'est accusé, c'est son propre père et tous les éléments objectifs du dossier démontrent qu'il était seul à y participer. ***Mes clients, réfugiés politiques parfaitement intégrés risquent aujourd'hui, à cause des propos inconséquents d'une enfant d'être expulsés*** *comme le ministre de l'Intérieur l'a promis, avant l'heure. Cette affaire est assurément contaminée par le climat actuel"* avait plaidé quant à lui Me Patrick Uzan, avocat de l'oncle et de la tante de la jeune victime.

Ils ont finalement été **condamnés à 1 an de prison dont 4 mois avec sursis. Les parents de la victime se sont vu formuler une interdiction de territoire français pour une durée de 5 ans. Ils devront verser 6000 euros de dommages et intérêts à leur fille.** Ils ont dix jours pour faire appel.

France 3

21/08/2020

[…]

Une jeune fille de 17 ans a été tondue et frappée à de multiples reprises par son père, sa mère, son oncle et sa tante. Tous les quatre ont été placés en garde à vue.

La famille de la jeune femme contre cette union

Depuis quelques mois, **cette jeune fille est tombée amoureuse d'un garçon de 20 ans d'origine serbe. Elle est de confession musulmane, lui est chrétien**. Ce qui ne les empêche pas de filer le parfait amour. C'était sans compter sur la famille de la jeune femme, qui est contre cette union. Pour tenter d'échapper à sa condition et à sa situation, l'adolescente va fuguer, en milieu de semaine dernière. Elle conserve tout de

même le contact avec les siens. Elle leur envoie des messages pour les rassurer. **Son entourage, arrivé de Bosnie-Herzégovine en 2017**, reste calme, par textos.

L'oncle tond l'adolescente devant sa famille

Au bout de quatre jours, elle décide de se rendre chez sa famille, en compagnie de son amoureux et des parents de ce dernier. Rapidement, la situation va s'envenimer. **L'adolescente va être emmenée dans une chambre avant d'y être frappée, violemment. En constatant ce déferlement de violences, son amoureux, âgé de 20 ans, se précipite dans les escaliers pour prévenir les secours.** Il sera ensuite rejoint par ses parents.

La jeune femme est demeurée seule avec sa mère, son père, son oncle et sa tante. Durant de longues minutes, elle va vivre l'horreur. **Des coups de poing, de pied, au niveau du visage et du corps. Puis, son père va se saisir d'une tondeuse et demander à son frère de la tondre. Son épaisse chevelure tombe au sol.** Elle est maintenue dans la pièce par le reste de sa famille.

[…]

Est Républicain

https://twitter.com/v_joron/status/1296691227908243459